

Collectif solidarité contre l'exclusion asbl

Résumés des études et analyses du CSCE 2023

réalisées avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Service de l'Education permanente).

Etudes :

Étude 1 : 155.000 chômeurs menacés d'exclusion après 2024 ?

Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)

***Ensemble !*, n° 110, p. 4 à 27, 102.435 caractères**

complétée par une interview de Thierry Bodson (p. 28 à 32) et un article de Khadija Khourcha (p. 33 à 39).

Toute la droite est mobilisée pour obtenir une limitation à deux ans des allocations de chômage après les prochaines élections. Avec le récent ralliement de Vooruit à une limitation des allocations de chômage à deux ans, le front politique en faveur de l'adoption d'une telle mesure s'est encore élargi. A la veille des élections de 2019, les partis favorables à cette mesure étaient le Vlaams Belang, la N-VA et le VLD, en Flandre. Du côté francophone, seuls les groupuscules d'extrême droite (le « Parti Populaire » et la liste Destexhe) avaient mis cette mesure à leur programme. A moins d'un an des prochaines élections, le paysage politique belge a radicalement changé à cet égard. En 2022, Les Engagés (ex-cdH), puis le MR et le CD&V se sont ralliés à cette revendication. Depuis avril 2023, c'est également le cas de Vooruit (ex sp.a), même s'ils le formule d'une façon ambiguë.

L'étude détaille qui seraient les 155.000 chômeurs concernés, avec des tableaux précis et des cartes qui illustrent leur répartition par commune ainsi que par bassin d'emploi et région. Elle examine aussi quel pourrait être le sort de ces sans-emploi une fois exclus et notamment dans quelle mesure ils pourraient ou non avoir droit au CPAS. L'hypothèse d'une sorte de troc entre limitation dans le temps des allocations de chômage et fin du statut cohabitant fait aussi l'objet d'un examen attentif.

Pour compléter l'étude, un article de Khadija Kourcha, la responsable des Travailleurs sans emploi de la CSC, et une interview du président de la FGTB, Thierry Bodson qui met en garde : « *il y a une menace sérieuse qu'une limitation à deux ans soit imposée après les élections de 2024, ce sera sur la table de négociation lors de la formation du prochain gouvernement fédéral* ».

Étude 2 : L'exclusion par la pollution électromagnétique. Regards d'institutions sur l'électrosensibilité.

Gérald Hanotiaux (CSCE)

***Ensemble !*, n° 110, p. 86 à 117 et n° 111, p. 60 à 105, 344.614 caractères.**

Le but était de soumettre les constats des précédentes études et analyses que nous avons menées sur la pollution électromagnétique à différentes instances belges de Sécurité sociale et à des acteurs identifiés dans l'état des lieux comme concernés au premier chef par cette situation. Il n'a pas été facile de trouver des interlocuteurs sur ce sujet. Nous avons toutefois pu réaliser six entretiens significatifs, qui éclairent le scandale sanitaire posé par les nouvelles technologies. Ils proposent

également une analyse approfondie de la situation des personnes électrosensibles, encore souvent discréditées, voire ostracisées. Ces six expériences et observations concrètes éclairent le phénomène de l'électrosensibilité -qui officiellement n'existe pas-, au-delà des constats établis dans l'état des lieux.

Il s'agit de Véronique Ghesquière, cheffe du service « Handicap/Convention ONU » d'Unia ; de Thomas Gérard, conseiller en prévention et délégué de la CSC Liège-Verviers-Ostbelgien ; de Benoît Piedbœuf, chef de groupe MR à la Chambre et bourgmestre de Tintigny ; de Nicolas Prignot, philosophe des sciences dont le doctorat « L'onde, la preuve et le militant » entend proposer de nouvelles pistes de réflexion aux personnes électrosensibles, mais aussi à l'ensemble de la société ; Haroun Fenau, porte-parole de Proximus et de Fatima Ahallouch, sénatrice PS et autrice d'une « Proposition de résolution relative à la reconnaissance de l'électrohypersensibilité ».

Analyses :

1) Un taux d'emploi à 80 % ?

Yves Martens (CSCE)

***Ensemble !*, n° 110, p. 35 à 39, 22.531 caractères**

Atteindre un taux d'emploi de 80 % en 2030 est devenu le leitmotiv du gouvernement. Cet objectif est-il réaliste ? Qu'implique-t-il concrètement ? Qui est concerné ? Eclairage.

2) Statut cohabitant : sexiste, mesquin, désastreux et réactionnaire

Denis Desbonnet (CSCE)

***Ensemble !*, n° 110, p. 40 à 45, 26.485 caractères**

Les campagnes pour la suppression du statut cohabitant se multiplient ces derniers temps. Elles n'ont en réalité jamais cessé depuis plus de quarante ans.

3) L'emploi convenable de moins en moins convenable

Yves Martens (CSCE)

***Ensemble !*, n° 110, p. 46 à 47, 10.235 caractères**

La dégradation des conditions d'indemnisation des travailleurs sans emploi sert à dégrader les conditions de travail des travailleurs avec emploi. La Vivaldi vient encore d'y porter un coup.

4) Nommer et défendre l'assurance chômage

Arnaud Lismond (CSCE)

***Ensemble !*, n° 110, p. 51 à 52, 9.127 caractères**

Que pensons-nous de la proposition de Revenu de base jeunes en cours d'élaboration à l'Institut Émile Vandervelde (IEV), à la lumière de l'interview de François Perl ?

5) Paul Magnette : « Une critique croisée entre le socialisme et l'écologie »

Arnaud Lismond (CSCE)

***Ensemble !*, n° 110, p. 53 à 61, 41.281 caractères**

En quoi consiste « l'écosocialisme » revendiqué par le président du PS dans « La vie large », son dernier livre ? Les socialistes peuvent-ils se projeter dans l'avenir sans critique du courant social-libéral ?

6) Fin du tarif social énergie pour les BIM au 1er juillet

Yves Martens (CSCE)

Ensemble !, n° 110, p. 62 à 63, 9.379 caractères

Le gouvernement fédéral a décidé de ne pas prolonger au-delà du 30 juin 2023 l'élargissement du tarif social énergie aux bénéficiaires de l'intervention majorée. Les acteurs sociaux plaident pourtant de longue date pour une pérennisation de cette mesure temporaire.

7) Des mesures sociales pour garantir l'accès de tous à l'eau

Yves Martens (CSCE)

Ensemble !, n° 110, p. 64 à 65, 9.433 caractères

En région bruxelloise l'indexation des tarifs de l'eau risque de compliquer son accès pour les ménages fragilisés. L'augmentation du montant de l'intervention sociale veut y répondre.

8) Un accord budgétaire sur le dos des plus pauvres !

Yves Martens (CSCE)

Ensemble !, n° 110, p. 74 à 76, 13.932 caractères

La coalition Vivaldi s'était distinguée par une volonté inédite de revaloriser les allocations les plus basses. Mais ce volontarisme a pris fin avec l'accord budgétaire du gouvernement fédéral de mars 2023 qui s'est fait sur le dos des plus pauvres.

9) Kairos : un dossier qui a fait mouche

Isabelle Philippon (CSCE) et Arnaud Lismond (CSCE)

Ensemble !, n° 110, p. 77 à 81, 24.900 caractères

Suite à la publication de notre dossier sur la dérive du bimestriel Kairos, celui-ci a tenté une attaque dans le registre judiciaire par l'entremise de son avocate. Pour ce qui est de notre demande réitérée d'interview, il a préféré botter en touche.

10) Penasse : « Merci Virginie »

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble !, n° 110, p. 82 à 85, 15.500 caractères

A l'occasion de journées de conférences covidosceptiques, Alexandre Penasse (Kairos) introduisait l'intervention de Virginie Joron, députée européenne du Rassemblement National. Tout en s'étonnant du fait qu'*Ensemble !* lui impute un rapprochement avec l'extrême droite...

11) Des Dermagne jobs au rabais pour les sans-emploi ?

Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)

Ensemble !, n° 111, p. 4 à 6, 14.399 caractères

Entre « Territoires zéro chômeur de longue durée » et « basisbanen », le ministre fédéral propose de créer un nouveau statut de travail précaire et sous-payé à destination des sans-emploi de longue durée. De quoi s'agit-il ?

12) Le projet Dermagne de « soutien » aux demandeurs d'emploi de longue durée
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
Ensemble !, n° 111, p. 7 à 9, 13.475 caractères

Que contient l'avant-projet de loi instaurant les territoires de soutien aux demandeurs d'emploi de longue durée dont a accouché la coalition Vivaldi ?

13) Cédric Norré (Cabinet Dermagne) : « L'accès à ces emplois sera sur base volontaire »
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
Ensemble !, n° 111, p. 10 à 15, 28.855 caractères

Le directeur de cabinet adjoint du ministre du Travail présente sa vision (positive) du projet de « territoire de soutien aux demandeurs d'emploi de longue durée » et répond aux questions et critiques.

14) Des « Dermagne jobs » sous-payés et quasi sans droits sociaux
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
Ensemble !, n° 111, p. 20 à 23, 14.399 caractères

L'avant-projet de loi du ministre fédéral du Travail concernant le « soutien aux demandeurs d'emploi de longue durée » prévoit de créer pour ceux-ci un nouveau statut de mise au travail. Analyse.

15) Reprendre un travail « sur une base volontaire » ?
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
Ensemble !, n° 111, p. 24 à 27, 18.357 caractères

L'avant-projet de loi indique qu'il organise une forme de reprise du travail des demandeurs d'emploi de longue durée « sur base volontaire ». Pourront-ils vraiment refuser ou abandonner cette forme de mise au travail au rabais sans porter préjudice à leur droit aux allocations ? Nous en doutons.

16) Un dispositif absurde et discriminatoire
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
Ensemble !, n° 111, p. 28 à 31, 10.278 caractères

L'avant-projet de loi instaurant les territoires de soutien aux demandeurs d'emploi de longue durée n'est pas seulement antisocial. Il multiplie également les non-sens économiques et les discriminations.

17) Un boulevard pour le Vlaams Belang, la N-VA et la FEB
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
Ensemble !, n° 111, p. 30 à 33, 14.632 caractères

L'avant-projet de loi Dermagne empiète sur les compétences réservées aux régions et ne peut que faire le jeu des partisans de la régionalisation et/ou de la limitation dans le temps des allocations de chômage.

18) Le tarif social de l'énergie : un outil fondamental à protéger

Nicolas Per (CSCE)

***Ensemble !*, n° 111, p. 34 à 37, 16.543 caractères**

Le droit au tarif social de l'énergie a été retiré aux ménages bénéficiant du statut BIM en juillet dernier, ce qui fait à nouveau peser sur eux le risque de précarité énergétique. Parallèlement la ministre fédérale de l'énergie a présenté un projet de réforme du tarif social... qui risquerait fort de ne pas rencontrer les objectifs poursuivis.

19) Une oasis pour les journalistes exilés

Isabelle Philippon (CSCE)

***Ensemble !*, n° 111, p. 46 à 54, 21.500 caractères**

L'ASBL En-GAJE, acronyme de « Ensemble – Groupe d'aide aux journalistes exilés », offre soutien, réseau et reconnaissance professionnelle aux journalistes qui ont dû fuir leur pays. Une manière de lutter en faveur de la liberté de la presse, malmenée un peu partout dans le monde, et aussi de contribuer à changer le regard que l'on porte sur les immigrés.

20) L'inquiétante situation de la presse dans le monde

Isabelle Philippon (CSCE)

***Ensemble !*, n° 111, p. 56 à 59, 8.100 caractères**

La dernière édition du Classement mondial de la liberté de la presse a rendu un verdict sans appel : les conditions d'exercice du journalisme sont mauvaises, voire carrément catastrophiques dans sept pays sur dix. Pas étonnant, dès lors, si de nombreux journalistes sont contraints à l'exil.

21) La liberté d'expression, un droit mais aussi des devoirs

Isabelle Philippon (CSCE)

***Ensemble !*, n° 112, p. 4 à 7, 18.500 caractères**

Les médias «traditionnels» sont confrontés à la désaffection du public qui s'informe de plus en plus sur le Web et est bombardé d'infos à la qualité souvent douteuse. S'ils veulent survivre dans cette jungle, ils doivent, plus que jamais, respecter les règles de déontologie. Ainsi que les journalistes non professionnels qui veulent gagner leur légitimité.

22) L'histoire tumultueuse du contrôle de la déontologie journalistique

Isabelle Philippon (CSCE)

***Ensemble !*, n° 112, p. 8 à 11, 14.000 caractères**

La création du Conseil de déontologie journalistique (CDJ) a permis aux médias de répondre à un double défi : rendre les médias plus vertueux et respectueux de la qualité de la démarche journalistique d'un côté; se prémunir contre des ingérences de l'Etat, de l'autre.

23) Bien plus qu'un tribunal d'honneur

Isabelle Philippon (CSCE)

***Ensemble !*, n° 112, p. 12 à 17, 25.000 caractères**

L'organe d'autorégulation des journalistes et des médias dépasse la seule fonction du « gendarme de la profession », même si c'est ce rôle-là qu'on lui connaît le mieux. Il contribue à sensibiliser les journalistes aux nouveaux défis sociétaux, et aussi à nourrir le débat public autour des responsabilités de tous ceux qui produisent de l'info.

24) L'info de qualité, c'est l'affaire de tous et De plus en plus de plaintes, et c'est tant mieux
Isabelle Philippon (CSCE)
Ensemble !, n° 112, p. 18 à 20, 12.900 caractères

Toutes celles et ceux qui se sentent interpellés par la manière dont un média traite l'information peuvent porter plainte devant le Conseil de déontologie. Un droit essentiel, dont les citoyens s'emparent de plus en plus

25) Les deux « gendarmes » des télévisions et des radios
Isabelle Philippon (CSCE)
Ensemble !, n° 112, p. 21 à 22, 9.000 caractères

Les médias «classiques» de presse audiovisuelle sont soumis à l'autorité de deux instances. En principe, les compétences respectives de l'une et de l'autre sont claires et distinctes. Dans les faits, les relations entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel et le Conseil de déontologie sont devenues exécrables.

26) « Travailler sur l'équilibre entre liberté d'expression et devoir déontologique, c'est faire dans la dentelle »
Isabelle Philippon (CSCE)
Ensemble !, n° 112, p. 23 à 26, 18.300 caractères

Muriel Hanot est secrétaire générale du Conseil de déontologie journalistique (CDJ) ainsi que de l'Association pour l'autorégulation de la déontologie journalistique (AADJ) - c'est-à-dire l'ASBL qui organise le CDJ - depuis mai 2016. Elle est bien placée pour parler des défis que doit relever la presse « traditionnelle », de la si nécessaire et si difficile lutte contre la désinformation, et de l'importance essentielle de la déontologie journalistique.

27) Les points d'attention du public évoluent
Isabelle Philippon (CSCE)
Ensemble !, n° 112, p. 27 à 28, 9.000 caractères

En matière de plaintes déposées contre des médias auprès du Conseil de déontologie, il y a des « tendances ». Elles sont révélatrices des sujets de société par rapport auxquels les consommateurs des médias exercent une vigilance particulière. C'est ainsi que la jurisprudence évolue en matière de déontologie.

28) Le propre d'un éditorial ou d'un billet d'humeur n'est-il pas d'être orienté ?
Isabelle Philippon (CSCE)
Ensemble !, n° 112, p. 29 à 32, 19.200 caractères

Les règles de déontologie journalistique ne contribuent-elles pas à faire croire que les écrits « politiquement corrects » en apparence sont plus respectueux de la déontologie que ceux qui se positionnent plus franchement ? Un éditorial, un billet d'humeur, un portrait, pour ne citer qu'eux, n'ont-ils pas, par définition, un objectif autre que celui qui consisterait à « rechercher la vérité » ?

29) Michel Staszewski : « Comprendre l'impasse pour en sortir »
Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)
Ensemble !, n° 112, p. 40 à 49, 44.700 caractères

Expliquer simplement l'histoire du conflit israélo-palestinien et déconstruire les mythes qui en biaisent la compréhension, c'est l'ambition salutaire du dernier livre de Michel Staszewski.

30) Le projet de « Dermagne jobs » à la poubelle
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
***Ensemble !*, n° 112, p. 91 à 92, 9.276 caractères**

Les organisations syndicales et patronales ont rendu un avis qui dit tout le mal qu'elles pensent de l'avant-projet de loi instaurant « des territoires de soutien aux demandeurs d'emploi de longue durée » porté par le ministre Dermagne. Touché, coulé.

31) Un « Service citoyen » contre les droits sociaux des jeunes
Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)
***Ensemble !*, n° 112, p. 93 à 96, 19.800 caractères**

Le dernier né du ministre du Travail, Pierre-Yves Dermagne, est un avant-projet de loi instaurant un Service citoyen. Sous le couvert de l'engagement, un piège à précarité pour les jeunes.

32) Vingt-trois vœux de réforme du droit à l'intégration sociale
Yves Martens (CSCE)
Chronique 202 de la Ligue des Droits humains : "Précarité : lois du marché et marche de la loi", p. 10 à 12, 21/04/2023 8.518 caractères

La Ligue des droits humains (LDH), l'aDAS, le Collectif Solidarité contre l'Exclusion (CSCE) et les associations partenaires revendiquent une refonte du droit à l'intégration sociale, précisément une réforme de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale.

33) Les pièges de la monoparentalité en aide sociale
Yves Martens (CSCE)
"Monoparentalité et droits sociaux. Regards croisés", ouvrage collectif coordonné par l'Atelier des droits sociaux, p. 43 à 50, décembre 2023 22.823 caractères

La loi minimex ignorait à l'origine la situation des familles monoparentales. Celle sur le droit à l'intégration sociale leur réservait d'autres surprises (parfois bonnes, souvent mauvaises) ...